



PARTAGE D'EXPÉRIENCE

(selon modèle GDO « Exercice du commandement et conduite des opérations »)

GSO

Version 0

Recto / Verso

Date : 13/02/2024

INTERVENTION N°2869 - NOYADE

Contexte opérationnel

Le vendredi 09 février 2024 à 12h21, le CTA reçoit une demande de secours pour une femme de 47 ans qui serait tombée dans La Meuse au niveau de la commune de Fépin. Les témoins (sa famille) ne voient plus la victime.

Moyens engagés à l'appel

- **GH 1223 VSAV HAYBES**
- **GH 1223 VTU+BLS REVIN**
- **GH 1223 VPL GIVET**
- **GH 1223 VTU+RBL GIVET**
- **GH 1223 SAV CHARLEVILLE**
- **GH 1231 VL CG ETAT-MAJOR (CG EXTRA CIE 3)**

Situation à l'arrivée

- **VSAV HAYBES SLL à GH 1237**
Message d'ambiance à **GH 1249**
« Je suis à l'adresse indiquée sur la commune de Fépin, au bord de La Meuse, en présence de la famille de la victime, sa fille et son mari. Sa fille a vu sa mère tomber à l'eau. Fort courant sur place. Un témoin sur place aurait vu un corps sur La Meuse en aval à hauteur de Montigny-sur-Meuse. Le VPL Givet se présente sur place. »
- **VL CG ETAT-MAJOR SLL à GH 1309**
Message d'ambiance **GH 1315**
« Je suis commune de Vireux-Wallerand, Rue du Rivage. En présence d'une femme d'environ 50 ans qui aurait chuté dans le cours d'eau La Meuse à hauteur de la commune de Fépin. Actuellement deux équipes nautiques en cours de reconnaissances entre Vireux-Wallerand et Montigny-sur-Meuse. Je prends le COS sous l'appellation « COS VIREUX ». »

Engagements SDIS (renfort)

- **GH 1234 VPL CHARLEVILLE**
- **GH 1332 VL DRONE**

Autres services

- SMUR [VML FUMAY]
- GENDARMERIE NATIONALE
- POLICE MUNICIPALE
- MAIRE DE FEPIN
- MAIRE DE VIREUX-WALLERAND

Chronologie sur la situation opérationnelle

- **GH 1221** : Lors de l'appel initial au CTA, les témoins indiquent que la victime serait tombée volontairement à l'eau à hauteur de la commune de Fépin et ils n'auraient plus de visuel sur elle.
- **GH 1249** : Le chef d'agrès du VSAV HAYBES sur les lieux, indique ne pas voir de personne dans l'eau et un témoin sur place lui aurait signalé la présence d'un corps (élément noir) sur La Meuse à hauteur du barrage de Montigny-sur-Meuse (*en aval du point de chute supposé de la victime*).
- **GH 1255** : Après concertation avec le chef d'agrès du VPL GIVET, les secours sur place prennent la décision de se rendre sur la commune de Vireux-Wallerand, en aval du barrage de Montigny-sur-Meuse, afin de réaliser une reconnaissance du cours d'eau.
- **GH 1334** : Le CTA reçoit l'appel d'un témoin se situant sur la commune de Fépin, qui verrait la victime cachée le long de mur sur les berges du cours d'eau. Celle-ci ne se laisse pas approchée et menace de se jeter à l'eau.

Premières actions engagées Objectifs du COS

➤ Actions engagées par le 1^{er} COS (CA VSAV)

- Reconnaissance visuelle au niveau du lieu où a chuté la victime, Rue Gallieni sur la commune de Fépin. Aucune vision sur la victime.
Concertation avec le CA VPL GIVET (CU PLG) et mise en œuvre des moyens nautiques en aval du point de chute à hauteur de la commune de Vireux-Wallerand.

➤ Actions engagées par le CTA-CODIS

- Engagement des secours conformément au GDDO « engagement des secours » (v0.1)
- Ajout du VPL Charleville-Mézières
- Proposition d'engagement de la VL DRONE (présent sur le secteur) au COS VIREUX.

➤ Actions engagées par le COS (CG ETAT-MAJOR)

- [En transit] – Mise en place d'un réseau tactique sur la DIR 604 et d'un CRM au niveau de la Rue du Rivage, commune de Vireux-Wallerand.
- Reconnaissances nautiques par une équipe du VPL GIVET (nommée BLS01) et une équipe du BLS REVIN (nommée BLS02) entre le pont de deux Vireux et le barrage de Montigny-sur-Meuse. Reconnaissance du cours d'eau puis des berges.
- [Action prévue et non réalisée] - Reconnaissance thermique aérienne au moyen du drone sur le cours d'eau. Action non réalisée après que le CODIS ait informé le COS que la victime se trouverait cachée derrière un mur sur la commune de Fépin. Celle-ci menace de se jeter à l'eau.
- Engagement d'une équipe secours à personne auprès de la victime sur la commune de Fépin.
 - VSAV HAYBES et SMUR FUMAY.
- Engagement d'une équipe secours nautiques auprès de la victime sur la commune de Fépin.
 - VPL CHMZ et VL DRONE.
- Maintien en position d'une équipe secours nautiques, en aval, sur la commune de Vireux-Wallerand, dans l'attente de mise en sécurité de la victime à Fépin.
 - VPL GIVET + BLS REVIN.



Images du drone – SDIS08

Les +

- FMPA d'une unité de plongeurs présente au CIS GIVET.
- Utilisation du drone afin de localiser et surveiller la victime.

Les -

- Absence de chef de groupe d'astreinte sur la compagnie 1 et 2.
- Fort courant sur le cours d'eau.
- Mise en œuvre de l'ERB380

Ce qu'il faut retenir



- ❖ L'engagement du drone représente une réelle plus-value dans les situations de recherches de personne en cours d'eau. L'utilisation de l'imagerie thermique permet de repérer facilement un corps présent sur une berge.
- ❖ Revoir les modalités de mise en œuvre des ERB380 en prenant en compte le retour d'expérience des utilisateurs.

Documentation

- GDDO Engagement des secours version 0.1

Rédacteur	Approbateur
Chef de groupe (COS)	Chef de site d'astreinte
Lieutenant 1 ^{ère} classe Dylan AMPOLINI	Lieutenant-colonel Pascal FRENNEAUX

Lieutenant-colonel Pascal FRENNEAUX
Chef de Groupement des unités territoriales